

Questions orales

maintenant il veut imposer au Québec une structure qui est le symbole de l'arrogance et de l'ingérence fédérale?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député de Lac-Saint-Jean, lorsque j'ai pris charge l'an dernier du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, était membre du gouvernement au moment où j'ai également assumé à l'époque la responsabilité du développement régional. Or, il est surprenant qu'aujourd'hui il déchire ses habits pour tenter de nous faire accepter. . . Parce que je garde cette responsabilité, je demande. . . j'espère que le député de Lac-Saint-Jean n'a rien contre le fait qu'un député-ministre du Québec ait le droit d'intervenir pour aider le Québec à défendre son développement régional, monsieur le Président.

* * *

• (1450)

[Traduction]

LES PERMISSIONS DE SORTIE ACCORDÉES AUX DÉTENUÉS

M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général et concerne des permissions de sortie qui sont accordées à des détenus condamnés pour viol. En 1984, Larry Takahashi a été accusé d'avoir agressé sexuellement 138 femmes un peu partout au Canada, la plupart dans la région d'Edmonton. Il a été reconnu coupable de 16 de ces accusations et condamné à trois peines d'emprisonnement à perpétuité.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi on l'autorise maintenant à sortir grâce à une «permission de sortie récréative surveillée» à Agassiz, en Colombie-Britannique? Peut-il nous dire s'il révoquera cette permission, d'autant plus que la Commission des libérations conditionnelles a refusé à maintes reprises toutes formes de libération conditionnelle?

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je ne suis évidemment pas au courant du cas dont parle le député. J'examinerai cette question et lui ferai rapport.

M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Ce n'est pas le premier cas à se produire. Il y a également eu celui de Daniel Gingras, en Alberta, et deux personnes sont mortes à cause de cela.

Le ministre examinera-t-il non seulement ce cas, mais également sa politique, qui permet de telles abominations? Sait-il que des femmes et des hommes s'inquiètent au sujet de la violence dans notre pays et du fait que les victimes n'obtiennent pas de faveurs, mais que les condamnés en reçoivent?

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, hier soir, j'ai rencontré les agents des services correctionnels de tout le Canada. Je pense qu'il est juste de dire qu'il s'agit d'un groupe qui tente de réinsérer les délinquants dans la société. La plupart du temps, leurs succès ne sont jamais soulignés à la Chambre des communes. Mais, effectivement, certains cas échappent à notre vigilance et nous sont signalés.

Je souscris à une politique qui vise à réinsérer les délinquants dans la société. Je sais que lorsque des cas nous sont signalés de la manière dont le député l'a fait, ils ont l'air abusifs. Mais ce que nous voulons en substance, c'est la réinsertion des délinquants, et c'est là l'objectif de notre politique.

* * *

L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

M. Scott Thorkelson (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne la cession de l'aéroport international d'Edmonton aux autorités locales.

Le protocole d'entente qui a été signé par le vice-premier ministre, en 1989, était un bail avec option d'achat, à l'origine. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un bail conventionnel.

Voici ma question. Étant donné que les autorités locales ont l'intention de dépenser des dizaines de millions de dollars, pendant la durée du bail, pour améliorer l'infrastructure de l'aéroport, le ministre rétablira-t-il l'option d'achat dans l'entente?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question. Je voudrais lui dire que les baux que le ministre des Transports et le gouvernement du Canada ont l'intention de signer avec les autorités aéroportuaires, dans divers endroits—nous discutons la possibilité de développer l'exploitation des aéroports—seront signés pour très longtemps. Les autorités aéroportuaires locales qui investiront dans les améliorations apportées aux aéroports auront amplement le temps d'amortir leur investissement. Par conséquent, nous n'avons pas l'intention, ac-